



INSTITUTION NOTRE DAME DES ANGES
Etablissement privé lié par contrat avec l'Etat
Ecole - Collège - Lycée – Prépa BCPST
4, rue du Bruille – B.P. 30129
59733 Saint-Amand-les-Eaux cedex
Tél : 03 27 48 14 44 Fax : 03 27 48 90 88
www.nda59.fr E-mail : nda59@wanadoo.fr



Lettre de rentrée 2017-2018

« Thème de l'année : Art et Paix. »

Madame, Monsieur, Chers Parents du Collège, du Lycée et des Classes Préparatoires,

Notre Institution accueillera à la rentrée environ 1900 élèves (450 élèves à l'Ecole, 915 élèves au Collège, 480 élèves au Lycée et 45 étudiants en classe préparatoire). Cette circulaire vous permettra d'avoir tous les renseignements utiles à une rentrée paisible. Nous vous invitons à noter sur votre agenda les dates importantes.

Je tiens à vous remercier pour la confiance renouvelée à notre Institution.

Comme vous le savez, notre Institution s'est engagée dans une rénovation ces dernières années afin de vous donner de nouvelles raisons de nous faire confiance pour l'éducation de vos enfants, leur préparation à un avenir incertain et protéiforme.

Cette rénovation concerne l'immobilier, c'est ainsi que nous avons :

- Construit un nouveau lycée et un nouveau restaurant pour la rentrée 2010 ;
- Construit un nouveau laboratoire de sciences au lycée ;
- Équipé la salle des sports d'un mur d'escalade ;
- Construit de nouveaux vestiaires là où nous n'en avions que deux pour 1400 élèves ;
- Rénové le bâtiment historique pour accueillir les élèves de sixième ;
- Rénové la chapelle de l'Institution, riche de vitraux de type néogothique, avec des reliques de Saint PANCRAS, Saint Marcellin CHAMPAGNAT et Saint Dominique SAVIO ;
- Rénové les locaux de l'ancien lycée au 11 rue du Bruille pour accueillir les classes préparatoires ;
- Investi dans la fibre pour offrir à l'École, au Collège, au Lycée et aux Classes Préparatoires un réseau capable de répondre aux défis du numérique aujourd'hui ;
- **Recruté un agent de prévention depuis la rentrée 2016** qui s'occupe des contrôles de sécurité des bâtiments, de la prévention en matière de sécurité, etc.

Les activités éducatives sont aussi concernées :

- Une expérimentation a été conduite sur la dernière période scolaire dans le service de restauration pour les 3^e-2^e pour organiser trois services, assurant ainsi à chaque convive un véritable temps pour déjeuner convenablement. Cette organisation sera généralisée à la rentrée 2017.
- Nous avons recruté un nouveau cadre éducatif depuis deux ans en 6^e – 5^e là où il y avait un seul cadre éducatif au collège précédemment.
- Nous avons recruté depuis trois ans un agent éducatif pour la formation informatique des collégiens et des élèves de seconde.
- Nos collégiens, lycéens et étudiants bénéficient depuis deux ans des services d'une psychologue scolaire dans leur établissement.
- Pour nos échanges internationaux de nouveaux Pays enrichissent les possibilités à la rentrée 2017 : **Tivoli (Italie), Huesca (Espagne), Montevideo (Uruguay)**...
- À la rentrée 2017, nous démarrons un diagnostic en vue d'obtenir une certification Haute Qualité environnementale (amélioration du cadre de vie, management responsable, accessibilité,

Notre offre est renforcée sur le plan pédagogique :

- Des activités et enseignements gratuits seront proposés dès la rentrée 2017, suite à l'ajustement du nouveau gouvernement de la réforme du collège qui nous permet de vous proposer des enseignements complémentaires facultatifs : Sciences plus en 6^e, Webradio en 4^e, LV2 Allemand en 6^e, LV3 Espagnol en 3^e - 4^e, Anglais Euro (en remplacement d'English plus, des heures d'anglais en plus de la 6^e à la 3^e), des activités de soutien scolaire à l'initiative de l'établissement lorsque les résultats des collégiens ou des lycéens le justifient, etc.
- **À la rentrée 2017 le numérique** sera davantage utilisé dans les niveaux 5^e et 2^e (voir courrier joint). Nous nous emploierons à éduquer les élèves à une saine utilisation du numérique.
- Doté toutes les classes du Collège, du Lycée et des Classes Préparatoires d'un vidéoprojecteur ;
- Équipé l'Institution d'un parc de plus de 500 ordinateurs...

Nous avons l'ambition de renforcer notre proximité avec les familles, chaque famille :

- Formation des parents aux premiers secours ;
- Des conférences pour les parents (les dangers du numérique, formation biblique, réflexion sur le Brexit, les frontières, les migrants, la Russie, etc) ;
- La participation des parents correspondants à tous les conseils de classe y compris ceux du 3^e trimestre (posée comme principe pour les années futures) ;
- La participation des parents à différentes commissions : Cantine, Tablettes, HQE, Sécurité, Conseil d'établissement, Équipe d'animation pastorale, Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, Orientation.

Jean-Marie CHUEPO
Chef d'Établissement coordinateur

Les structures de l'école, du collège et du lycée :

Collège	Lycée
8 classes de sixième	6 classes de seconde
8 classes de cinquième	1L : 1 classe TL : 1 classe
8 classes de quatrième	1ES : 2 classes TES : 2 classes
8 classes de troisième	1S : 4 classes TS : 4 classes
	BCPST1 : 1 classe
	BCPST2 : 1 classe

Les plages d'ouvertures de l'accueil et du secrétariat à partir du 24 août sont les suivantes :

Collège - Lycée
<ul style="list-style-type: none">- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi l'accueil et le secrétariat seront ouverts le matin de 8h15 à 12h 45 et l'après-midi de 13h 30 à 18h15.- Les mercredi et samedi, l'accueil et le secrétariat seront ouverts de 8h 15 à 13h. <p>En dehors de ces plages vous pourrez nous laisser un message sur le répondeur téléphonique ou nous joindre par mail : nda59@wanadoo.fr</p>

NDA fait le choix du numérique pour les niveaux 5^e et 2^{de} :

- C'est une politique initiée par l'Éducation nationale depuis l'année scolaire 2015-2016 pour :
 - Proposer à chaque élèves des méthodes de travail adaptées à ses besoins et favoriser son autonomie ;
 - Accroître l'efficacité des apprentissages ;
 - Favoriser l'auto-évaluation, un meilleur suivi de la progression de chaque élève ;
 - Mieux préparer les jeunes à un monde où le numérique est omniprésent.

Vos interlocuteurs :

Chef d'établissement coordinateur de l'Institution **Jean-Marie CHUEPO**, **Directeur du Collège, du Lycée et des classes préparatoires** : direction@nda59.fr

Secrétaire de direction : **Carole MOREAU** : sec.direction@nda59.fr

Adjointe en Pastorale, **Corinne VANDAELE** : pastoralenda@orange.fr

Accueil et secrétariat **Isabelle VEQUE** (transports scolaires) sec1@nda59.fr et **Peggy EVRARD** : accueil@nda59.fr

Comptabilité, **Cédric NEYDER** : compta1@nda59.fr

Aide comptable **Michèle LOUBRY**(facturation des familles) : compta2@nda59.fr

Informatique pédagogique, tablettes et site Internet **Pascale SIREUIL** : resp.informatique2@orange.fr
 Responsable réseau **Philippe CANTILLON** : informatique@nda59.fr

Infirmières : **Laurence BERNARD** (Education Santé et Citoyenneté) et **Odile DUPONT**(Besoins éducatifs particuliers) : infirmierie@nda59.fr
 Psychologue : **Agnès DUBREUCQ** : agnes.dubreucq@nda59.fr

Assistants de laboratoire : Maxime DENHEZ et Peggy FRANCOIS.

Entretien travaux : Jean-Marc ROLLAND, Richard POREZ, Jérôme DAZIN, et Pascal DENEUX.

Agent de prévention sécurité : Samuel FRANCOIS

Mise en propreté des bâtiments : Malika BOULOUIZ, Cindy LABITTE, Sandra GOUBE, Véronique MESLIN, Lysianne PAYELEVILLE, Carinne GONTRAND, Doriane LECERF, Sophie BLOQUET.

Cours d'anglais pour Cambridge : Adeline GOGUILLON, Kay CHERI, Victoria JOHNSTON, Coline TRAMON.

ÉCOLE	COLLEGE	LYCEE	PREPA BCPST
Directeur de l'École : Grégori DUSART : contact-jeannedarc@wanadoo.fr Secrétaire de direction de l'École : Patricia HUYGHES : contact-jeannedarc@wanadoo.fr	Adjointe pédagogique référente collège, Responsable des études niveaux sixième et cinquième, Nathalie LEFEBVRE : nathalie.lefebvre@nda59.fr Responsable des études niveaux quatrième et troisième, Anne-Sophie GABORY : as.gabory@nda59.fr Responsable vie scolaire des niveaux quatrième et troisième Éric DEREGNAUCOURT : cpe.college.nda59@orange.fr Responsable vie scolaire des niveaux sixième et cinquième, Laetitia MICHEL cpe6nda59@orange.fr	CPE lycée, Adjoint référent vie scolaire collège- lycée-Prépa Rofolf PAPI : cpe.lycee.nda59@orange.fr Adjointe pédagogique référente lycée, Nathalie DUMEZ, resp Première – Terminale : diradj.lycee@nda59.fr Responsable des études niveau Seconde, Christophe BRUNEAU : christophe.bruneau@nda59.fr	Adjoint Prépa BCPST, Responsable des études Bertrand SEBERT : elnon.bcpst@gmail.com Responsable logements Prépas, Olivier CRASSIER : crassier.elnon@gmail.com

RENTREE – Afin d'assurer au mieux l'accueil des élèves, les heures de rentrée sont échelonnées.

	Collège	Lycée
Lundi 04 septembre	Sixième 08 h 40 : Réunion avec le CPE et le Directeur 09 h 15 : Appel et répartition par classe 09 h 30 : Prise en charge par le professeur principal 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : Prise en charge par le professeur principal 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Présentation des enseignants en classe 15 h 55 : Prise en charge par le professeur principal 16 h 50 : fin des cours	Seconde : prévoir 1 porte-vue (60) 08 h 40 : répartition par classe et prise en charge par le professeur principal 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : Réunion avec le CPE et le Directeur 11 h 40 : Prise en charge par le professeur principal 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Cours suivant l'emploi du temps 15 h 55 : Cours suivant l'emploi du temps 16 h 50 : fin des cours BCPST1 / BCPST2 : cours normaux

Mardi 05 septembre	Cinquième 08 h 40 : Répartition par classe et prise en charge par le professeur principal 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : Réunion avec le CPE et le Directeur 11 h 15 : Prise en charge par le professeur principal 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Cours suivant l'emploi du temps 15 h 55 : Cours suivant l'emploi du temps 16 h 50 : fin des cours	Terminale 08 h 40 : répartition par classe et prise en charge par le professeur principal 09 h 35 : prise en charge par le professeur principal 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : reprise des cours suivant l'emploi du temps 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Cours suivant l'emploi du temps 14 h 45 : Réunion avec le CPE et le Directeur 15 h 55 : Cours suivant l'emploi du temps 16 h 50 : fin des cours
	Quatrième 08 h 40 : Répartition par classe et prise en charge par le professeur principal 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : Reprise des cours suivant l'emploi du temps 12 h 00 : Réunion avec le CPE et le Directeur 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Cours suivant l'emploi du temps 15 h 55 : Cours suivant l'emploi du temps 16 h 50 : fin des cours	Première 08 h 40 : répartition par classe et prise en charge par le professeur principal 09 h 35 : prise en charge par le professeur principal 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : reprise des cours suivant l'emploi du temps 11 h 40 : Cours suivant l'emploi du temps 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Réunion avec le CPE et le Directeur 15 h 55 : Cours suivant l'emploi du temps 16 h 50 : fin des cours
	Troisième 08 h 40 : Répartition par classe et prise en charge par le professeur principal 09 h 35 : Réunion avec le CPE et le Directeur 10 h 30 : Récréation 10 h 45 : Prise en charge par le professeur principal 11 h 40 : Cours suivant l'emploi du temps 12 h 35 : Repas 13 h 50 : Cours suivant l'emploi du temps 15 h 55 : Cours suivant l'emploi du temps 16 h 50 : fin des cours	Seconde : cours normaux
	Sixième : cours normaux	

EN COLLEGE : Pas de cours les mercredi et samedi.

Certains cours optionnels, peuvent avoir lieu le mercredi matin.

HORAIRES HABITUELS des CLASSES : matin de 8 H 40 à 12 H 35 / l'après-midi de 13 H 50 à 16 H 50.

EN LYCEE :

Pas de cour le samedi matin en seconde et première.

Certains cours optionnels peuvent avoir lieu entre 13 H 00 et 13 H 50 ou après 16 h 50, voire le samedi matin en première.

HORAIRES HABITUELS des CLASSES : matin de 8 H 40 à 12 H 35 / l'après-midi de 13 H 50 à 16 H 50.

LISTES des CLASSES - Elles seront communiquées aux élèves uniquement le jour de la rentrée.

Événements : jeux européens en Hollande - Valkenswaard

- Préparation des rencontres européennes Les 17 et 18 novembre 2017
- Rencontres européennes Les V 09, S 10 et D 11/03/2018

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN COLLEGE

Une étude surveillée sur inscription

- de 07 h 50 à 08 h 35 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- de 13 h 00 à 13 h 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- de 17 h 00 à 18 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Pour les élèves dyslexiques ou précoces

L'équipe intervenant dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers comprend : les enseignants de NDA, l'enseignant référent M. Philippe HOFFMAN, Mme Odile DUPONT (infirmière en charge de l'organisation des temps de concertation), les Assistantes Vie Scolaire (AVS) ou les personnels éducatifs Vie scolaire (EVS) recrutés par l'établissement pour les élèves ayant une notification de la MDPH sans AVS affectés. **Cette année une prise en charge est proposée le mercredi matin en complément des cours.**

Pour les élèves rencontrant uniquement des difficultés de travail

Un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) peut être mis en place à l'initiative de l'établissement. Ce dispositif définit un projet personnalisé fondé sur les compétences acquises et les besoins repérés qui doivent permettre la progression de l'élève en associant les parents à son suivi. Les élèves concernés sont ceux qui risquent de ne pas maîtriser les connaissances et compétences du socle commun. Si besoin l'équipe éducative sera réunie. Le titulaire est en charge de la mise en place des PPRE.

Pour les élèves ayant des problèmes de comportement

Un suivi individualisé resserré quotidien ou hebdomadaire selon les besoins. Si nécessaire un conseil de médiation sera organisé à l'initiative de l'établissement pour faire le point et prendre une décision qui peut être une sanction. Dans les cas graves un conseil de discipline peut être réuni.

L'aide aux devoirs par des enseignants

Après le premier bilan en octobre, une aide aux devoirs sera proposée à certains élèves choisis par le conseil de classe.

Durant l'aide aux devoirs et aux leçons les élèves peuvent :

- approfondir le travail fait en classe
- réaliser les devoirs demandés par les enseignants
- trouver une aide si nécessaire.

Les intervenants sont des enseignants volontaires.

L'accompagnement personnalisé : se fait dans le cadre de chaque cours

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN LYCEE

Une étude surveillée sur inscription

- de 07 h 50 à 08 h 35 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- de 13 h 00 à 13 h 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- de 17 h 00 à 18 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

L'Accompagnement Personnalisé (AP) en seconde, première et terminale. L'accompagnement personnalisé est intégré à l'horaire des élèves. Il se déroule 2 heures par semaine. C'est un temps d'accompagnement distinct des heures de cours traditionnelles. Il inclut plusieurs activités :

- du théâtre, des activités linguistiques, artistiques...
- un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés ;
- des dispositifs de remise à niveau ;
- un approfondissement des connaissances ou une autre approche des disciplines étudiées ;
- une aide à l'orientation, qui s'appuie sur le parcours de découverte des métiers et des formations ;
- dans tous les cas, l'accompagnement permet un travail sur les méthodes disciplinaires et interdisciplinaires.

Les dédoublements dans les sciences expérimentales et autant que faire se peut ailleurs permettent un travail en petits groupes.

Le tutorat pour mieux aider l'élève dans son projet d'orientation. Un tuteur conseille et guide un élève volontaire, pendant toute sa scolarité au lycée. Cette personne référente l'aide à construire son parcours de formation et d'orientation et le guide vers les ressources disponibles. Leur dialogue vise à créer les conditions qui permettent à l'élève de devenir autonome dans ses choix.

Un suivi individualisé resserré si des problèmes de comportement se manifestent.

Tous ces dispositifs sans une attention soutenue des élèves en classe et un travail personnel fourni par chaque élève en dehors des cours ne peuvent conduire au but recherché.

Elnon – Junior : une préparation spécifique pour les élèves se destinant aux études médicales ou en classe préparatoire

Les études supérieures sélectives, si elles offrent d'excellents débouchés, sont exigeantes et supposent une bonne préparation. Afin d'aider nos élèves à mieux se préparer à ce type d'études, un dispositif est en place depuis l'année scolaire 2013 – 2014.

Les cours se déroulent en petits groupes en fonction des études visées.

Absence en DS : toute absence sera obligatoirement récupérée sur une ½ journée sans cours.

Travail personnel insuffisant : à la suite du conseil de classe il peut être proposé aux élèves un temps de travail personnel dans l'établissement en dehors des cours.

RESTAURATION – Les élèves peuvent déjeuner dès le lundi 04 septembre midi. **Pour les élèves qui le souhaitent, un service est assuré le mercredi midi sur inscription la veille à l'accueil.**

BUS – Les services de transports scolaires fonctionnent dès le **lundi 04 SEPTEMBRE.**

CIRCULATION - Pour assurer la sécurité, les élèves en 2 roues utilisent le parking à vélo (Parking non gardé, l'établissement n'est pas responsable en cas de vol ou de dégradation) avec antivol obligatoire.

Rappel : Le port du gilet réfléchissant et du casque est fortement conseillé en vélo, il est obligatoire pour les moins de 12 ans.

Entrées dans l'établissement :

Collège –lycée :

Les élèves entrent et sortent de l'établissement **conformément aux dispositions habituelles** :

- l'entrée principale des élèves est fixée du côté du parking des bus ;
- l'entrée par le porche n'est autorisée qu'avant 09 h 00 et après 16 h 50 ;
- la grille verte vers l'ancien lycée est ouverte de 12 h 35 à 12 h 45 et de 13 h 40 à 13 h 50 ;
- les élèves doivent être munis de leur autorisation de sortie (carnet de vie scolaire, carte scolaire, mot des parents visé par le cadre éducatif) faute de quoi ils ne seront pas autorisés à sortir.

Les parents doivent obligatoirement passer par l'accueil pour tout motif pour des raisons de sécurité.

SORTIES ANTICIPEES ET AUTRES FACILITES QUAND L'EMPLOI DU TEMPS LE PERMET

6^e, 5^e et 4^e	3^e et 2^e	Première	Terminale
Présence obligatoire dès 8h40 au collège	Présence obligatoire dès 8h40	Possibilité d'arriver au lycée à 9h35.	Possibilité d'arriver au lycée à 10h30.
Aucune sortie anticipée. Présence obligatoire de 8h40 à 16h50.	Aucune sortie anticipée avant 15h40 ou (11h40 le mercredi).	Aucune sortie anticipée avant 15h40 ou (11h40 le mercredi).	Aucune sortie anticipée avant 14h45 ou (11h40 le mercredi).
	Sortie possible à 15h40 ou 11h40 (le mercredi) si accord des parents.	Sortie possible à 15h40 ou 11h40 (le mercredi) si accord des parents.	Sortie possible à 14h45 ou 11h40 (le mercredi) si accord des parents.
			Salle d'autonomie possible.
			Sortie à la médiathèque possible.

En fonction du comportement et des résultats, ces autorisations peuvent être supprimées. En aucun cas les élèves de l'Institution ne sont autorisés, durant le temps scolaire à se promener en ville. Les élèves surpris en promenade en ville sur temps scolaire verront leur possibilité de sortie anticipée supprimée.

ARBS en Première et Terminale

Nous vous rappelons que les inscriptions et paiements se font par internet sur le site : www.arbs.com.

Classes de LYCEE uniquement - Distribution des livres à NDA : le 01/09/2017 de 9h à 16h 30 et une permanence le 11 septembre de 9h à 11h30.

TROUSSEAUX :

Remise des livres collège pour les niveaux 6^e, 4^e et 3^e :

Le 1^{er} septembre de 9h à 16h30.

INFIRMERIE - Le 01 septembre, une Infirmière est à la disposition des Parents qui le souhaitent.

ASSOCIATION SPORTIVE

Il existe au sein de l'établissement une Association Sportive encadrée par les enseignants d'Education Physique et Sportive. Cette Association permettra à votre enfant de participer à une activité sportive en plus de son horaire hebdomadaire d'EPS et lui donnera également la possibilité de participer à des compétitions départementales, régionales, voire nationales dans le cadre de l'UGSEL. Cette démarche volontaire d'inscription engage l'élève à participer aux entraînements et aux compétitions. Les entraînements se déroulent le midi et/ou le soir (à partir de 17 h). Les compétitions ont lieu ponctuellement le mercredi plusieurs fois dans l'année. Pour adhérer à l'Association Sportive, il sera demandé à chaque élève un certificat médical et une cotisation annuelle d'environ 20 € (pour couvrir une partie des frais engagés en termes de matériel, déplacements, licences...). Pour l'année 2017–2018, sont prévues les activités suivantes : natation, raid, volley, danse, handball, badminton. En début d'année, une circulaire d'inscription sera distribuée.

VACANCES SCOLAIRES (chacun est tenu de respecter ce calendrier)

PRERENTREE DES ENSEIGNANTS	Vendredi 1er septembre 2017
RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES ET DES ETUDIANTS	Lundi 04 septembre 2017 : 6^e / 2de / BCPST1/2 Mardi 05 septembre 2017 : 5 ^e / 4 ^e / 3 ^e / 1 ^e / Tle
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 06 novembre 2017
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 08 janvier 2018
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 après la classe Reprise des cours : lundi 07 mai 2018
VACANCES D'ETE	Fin des cours : samedi 07 juillet 2018

Portes ouvertes : samedi 20 janvier 2018 (Prépa BCPST) – samedi 17 mars 2018 : Prépa BCPST
Profession de Foi : jeudi 10 mai 2018 –

Réunions d'accueil des parents

6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2de	1 ^e	Tle
11/09/2017 18 h 00	15/09/2017 18 h 00	18/09/2017 18 h 00	19/09/2017 18 h 00	14/09/2017 18 h 00	12/09/2017 18 h 00	21/09/2017 18 h 00

- ⇒ Mercredi 20 septembre 2017 à 17h30 : réunion pour la scolarisation en **Australie** (Melbourne) pour les élèves de Seconde et Première.
- ⇒ Photos individuelles : 21 septembre
- ⇒ Remise des diplômes du Baccalauréat : le 07 octobre à 10h
- ⇒ Remise des diplômes du Brevet : 13/10 à 18h et 14 /10 à 10h
- ⇒ Vendredi 08 décembre 2017 : journée de formation des personnels, pas de cours
- ⇒ Samedi 09 décembre 2017 : messe de l'Institution à 18h à NDA
- ⇒ Stages en 3^e du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2017
- ⇒ Samedi 23 décembre 2017 : forum des anciens pour les 1^e et Tle
- ⇒ Simulations d'entretiens en Terminale : le samedi 20 janvier 2018
- ⇒ Portes ouvertes en PREPA : le 20 janvier 2018 et 17 mars 2018
- ⇒ Conseil d'établissement le jeudi 19 avril 2018 à 18h
- ⇒ Profession de Foi : jeudi 10 mai 2018 salle des sports à NDA

CARTES de TRANSPORT

Le Conseil Général nous adresse les cartes de gratuité vers le 25/30 août. Nous vous les expédierons par courrier le jour même de leur réception et les cartes de transport devraient vous parvenir pour la rentrée. Merci donc de ne pas téléphoner à ce sujet avant la rentrée.

BOURSES uniquement Collège

Les barèmes nous parviendront début septembre. Vous pourrez en prendre connaissance sur [ecoledirecte](http://ecoledirecte.com). Si vous êtes concernés, vous demanderez alors un dossier complet au secrétariat avant le 20 septembre.

ASSURANCES

Depuis septembre 2000, tous les élèves de l'Institution s

ont assurés à la Mutuelle Saint-Christophe (**TM voir document joint**). Pour tout accident ou demande d'intervention auprès de la mutuelle, prendre contact avec M. Cédric NEYDER.

N.B. : l'établissement n'est pas assuré contre le vol et / ou les objets perdus par les élèves.

ECOLEDIRECTE www.ecoledirecte.com

Sur ce portail les familles disposeront des informations concernant : les notes, absences, sanctions, l'emploi du temps, le cahier de texte, les circulaires et informations diverses. Un identifiant et un mot de passe seront fournis par circulaire courant septembre pour les élèves et pour les parents.

$\frac{1}{2}$ PENSION

Merci de noter que ce régime implique de prendre au moins trois repas par semaine. Sauf maladie de plus d'une semaine le remboursement ne pourra dépasser un repas par semaine. Toute modification de régime ne sera prise en compte que par demande écrite auprès du service comptabilité et uniquement avant les vacances de Toussaint, Noël, hiver. En dehors de ces périodes aucun changement ne sera accepté.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Chaque élève en recevra deux exemplaires vers le 15 septembre. Sauf urgence, merci d'attendre cette distribution.

Découpage pédagogique Collège - Année scolaire 2017-2018

Trimestre 1 : bulletin trimestriel 16/12/2017

Niveaux	périodes	Durée	Relevé n°1	Relevé n°2
6 ^{ème}	1/09/2017 au 28/11/2017	10,5 semaines	9/10/2017	28/11/2017
5 ^{ème}	1/09/2017 au 05/12/2017	11,5 semaines	16/10/2017	05/12/2017
4 ^{ème}	1/09/2017 au 10/12/2017	12 semaines	15/10/2017	10/12/2017
3 ^{ème}	1/09/2016 au 03/12/2017	11 semaines	15/10/2017	03/12/2017

Trimestre 2 : bulletin trimestriel :

- 31/03/2018 en 6^{ème} et en 5^{ème}
- 24/03/2018 en 4^{ème} et en 3^{ème}

Niveaux	périodes	Durée	Relevé n°3	Relevé n°4
6 ^{ème}	29/11/2017 au 13/03/2018	11,5 semaines	22/01/2018	13/03/2018
5 ^{ème}	06/12/2017 au 20/03/2018	11 semaines	29/01/2018	20/03/2018
4 ^{ème}	11/12/2017 au 18/03/2018	10 semaines	28/01/2018	18/03/2018
3 ^{ème}	04/12/2017 au 11/03/2018	10 semaines	21/01/2018	25/02/2018

Trimestre 3 : bulletin trimestriel envoyé par la poste

Niveaux	périodes	Durée	Relevé n°5	Relevé n°6
6 ^{ème}	14/03/2018 au 08/06/2018	10,5 semaines	17/04/2018	08/06/2018
5 ^{ème}	21/03/2018 au 15/06/2018	10,5 semaines	08/05/2018	15/06/2018
4 ^{ème}	19/03/2018 au 10/06/2018	10 semaines	22/04/2018	10/06/2018
3 ^{ème}	12/03/2018 au 02/06/2018	10 semaines	15/04/2018	02/06/2018

LES REUNIONS DE PARENTS APRES SEPTEMBRE EN COLLEGE

	SIXIEME	CINQUIEME	QUATRIEME	TROISIEME
Remise des bulletins du 1 ^{er} Trimestre	16/12/2017			
Remise des bulletins du 2 ^e Trimestre	31/03/2018		24/03/2018	
Réunion d'information sur la rentrée 2018 (18h)	06/04/2018	05/04/2018	16/03/2018	09/01/2018
Réunions individuelles parents professeur	10/10 – 12/10 – 13/10	06/11 – 13/11 – 14/11	16/10 – 17/10 – 19/10	06/11 – 07/11 – 09/11

Découpage pédagogique Lycée 2^{nde} – 1^{ère} - Année scolaire 2017-2018

TRIMESTRE 1 : du 04/09/2017 au 26/11/2017	TRIMESTRE 2 : du 27/11/2017 au 18/02/2018	TRIMESTRE 3 : du 19/02/2018 au 27/05/2018
Fin de la 1 ^{ère} période : 08/10	Fin de la 3 ^e période : 14/01	Fin de la 5 ^e période : 08/04
Conseils d'octobre les professeurs remplissent une synthèse de la classe sur différents critères (organisation, apprendre, participer, approfondir et s'entraîner) et ciblent les élèves en difficultés. Le professeur titulaire transmet une synthèse au responsable de niveau et rencontre quelques familles le jeudi 19 octobre	<u>Seconde</u> : remise des bulletins le 24/02	
Fin de la 2 ^e période : 26/11	Fin de la 4 ^e période : 18/02	Fin de la 6 ^e période : 27/05
Conseils du 1 ^{er} trimestre : - <u>Seconde</u> : 27/11 - 28/11 puis <u>remise des bulletins le 02/12</u> - <u>Première</u> : 30/11 – 01/12	Conseils du 2 nd trimestre : <u>Seconde</u> : 19/02 – 20/02 <u>Première</u> : 22/02 – 23/02	Conseils du 3 ^{ème} trimestre : <u>Seconde</u> : 31/05 – 01/06 <u>Première</u> : 04/06 – 05/06 (sous réserve des ECE en Physique et en SVT)

Découpage pédagogique Lycée Terminale Année scolaire 2017-2018

SEMESTRE 1 : du 04/09/2017 au 14/01/2018	SEMESTRE 2 : du 15/01/2018 au 27/05/2018
Conseils mi-semestre : 16/10 – 17/10	Conseils mi-semestre : 19/03 – 20/03
Conseils semestriels : 16/01 – 18/01	Conseils semestriels : 29/05

Découpage pédagogique prépa BCPST Année scolaire 2017-2018

SEMESTRE 1 : BCPST 1 : du 04/09/2017 au 26/01/2018 BCPST 2 : du 04/09/2017 au 22/12/2017	SEMESTRE 2 : BCPST 1 : du 27/01/2018 au 29/06/2018 BCPST 2 : du 08/01/2018 au 20/04/2018
Conseils mi-semestre : BCPST 1 : 09/11/2017 BCPST 2 : 20/10/2017	Conseils mi-semestre : BCPST 1 : 13/04/2018 BCPST 2 : 23/02/2018
Conseils semestriels : BCPST 1 : 26/01/2018 BCPST 2 : 22/12/2017	Conseils semestriels : BCPST 1 : 29/06/2018 BCPST 2 : 20/04/2018

LES REUNIONS DE PARENTS APRES SEPTEMBRE EN LYCEE

	SECONDE	PREMIERE	TERMINALE*
Remise des bulletins du 1 ^{er} Trimestre	02/12/2017	Les bulletins sont envoyés par la poste.	
Remise des bulletins du 2 ^e Trimestre	24/02/2018		
Réunions individuelles parents professeur	07/11 – 13/11 – 14/11	16/11 – 20/11 – 21/11	07/12 – 11/12 – 12/12
Réunion d'information sur la rentrée 2018 (18h)	23/01/2018	27/03/2018	15/01/2018

*Attention le découpage est semestriel.

Point Écoute Jeunes

Difficultés relationnelles, familiales, comportementales, inquiétudes diverses,...
 A sa demande ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur, chaque jeune peut rencontrer, en toute confidentialité, Madame Dubreucq, Psychologue de l'Etablissement :

le jeudi de 8h40 à 15h55

Les parents peuvent également solliciter un RDV avec leur enfant pour un entretien ponctuel.
 Les rendez-vous sont pris auprès du standard de l'établissement.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant puisse rencontrer Mme Agnès Dubreucq, merci de le signaler par écrit (à son intention) avant le 07 Septembre 2017.

Nota Bene : selon les besoins de certains jeunes les familles pourront être invitées à mettre en place un suivi plus régulier en dehors de l'établissement.